

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DE LA RIVIÈRE NIAGARA

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 17 SEPTEMBRE 2002

- i) Le Conseil s'est réuni le 17 septembre 2002 à l'hôtel Burlington on the Lake Travelodge à Burlington, en Ontario, sous la présidence de M. D. Cuthbert. La réunion a commencé à 9 h. Les membres du Conseil ont approuvé l'ordre du jour, ci-joint, après l'ajout d'un point relatif à la sécurité sous la rubrique " Autres affaires ".
- ii) Les personnes suivantes ont participé à la réunion :

Membres du Conseil

États-Unis

M. Roncoli (substitut de B. G. Hawkins)
C. G. Tjoumas

Canada

D. R. Cuthbert
D. De Launay

Secrétaires

J. W. Kangas

L. J. Falkiner

Membres du Comité de travail

J. M. Hall
D. Harding
D. L. Schweiger
A. J. Sidoti

R. J. Moulton
J. Frain

Autres participants

R. Thomas
R. Griffith
L. Bourget
C. Woodruff

T. McAuley
P. Yee
D. Fay

1. M. Cuthbert souhaite la bienvenue au lieutenant-colonel Jeffrey Hall, qui a pris récemment les commandes du district de Buffalo du United States Army Corps of Engineers. M. Hall remplit les fonctions de président de la Section américaine du Comité de travail du Conseil. M. Cuthbert annonce qu'il s'agit de sa dernière réunion, car il prend sa retraite d'Environnement Canada et quitte le Conseil international de contrôle du lac Supérieur et le Conseil international de contrôle de la rivière Niagara.

1. Le Conseil approuve le compte rendu de sa réunion du 19 mars 2002. Le secrétaire de la Section américaine du Conseil diffusera le compte rendu aux membres. Conformément à la politique de la Commission mixte internationale (CMI) relative à l'accès du public aux comptes rendus des réunions, à compter d'aujourd'hui, le secrétaire rédigera la version provisoire des comptes rendus et la soumettra à l'examen des participants. Dans les 45 jours suivant chaque réunion, le compte rendu approuvé devra être transmis à la CMI. Le secrétaire de la Section canadienne de la CMI fournira ensuite une version française du compte rendu au Conseil. Dans les 21 jours suivant la date d'envoi de chaque compte rendu de réunion approuvé à la CMI, le Conseil devra diffuser simultanément les versions française et anglaise du compte rendu à son site Web, sauf instruction contraire de la CMI. Le Conseil convient de diffuser à son site Web les comptes rendus de sa dernière réunion et des deux réunions précédentes.

1. Les données les plus récentes sur le niveau du lac Érié et le débit de la rivière Niagara sont présentées. Au 15 septembre 2002, le niveau du lac Érié était de 174,04 m (571,00 pi), ce qui établit la moyenne mobile pour septembre 2002 à 174,06 m (571,06 pi), soit 0,22 m (0,72 pi) au-dessus de celle de septembre 2001 et 0,10 m (0,33 pi) au-dessous de la moyenne à long terme pour septembre. Les précipitations dans le bassin

du lac Érié sont inférieures de 9 pour cent à la moyenne à long terme pour la période mai-septembre. Les précipitations inférieures à la moyenne enregistrées ces trois derniers mois ont entraîné une baisse plus rapide que la normale du niveau du lac. De mai à août inclusivement, le débit de la rivière Niagara à Queenston était supérieur d'environ $490 \text{ m}^3/\text{s}$ ($17\,300 \text{ pi}^3/\text{s}$) à la moyenne pour la même période en 2001. Selon les prévisions de septembre, le niveau du lac Érié devrait demeurer inférieur à la moyenne à long terme si les apports d'eau correspondent à la moyenne.

1. Avant la réunion, les membres du Conseil ont reçu une deuxième ébauche du rapport sur l'estacade pour la saison des glaces 2001-2002. Des modifications mineures sont apportées au contenu du rapport, et le Conseil demande aux secrétaires de produire la version finale, de la faire imprimer et d'en envoyer des exemplaires à la CMI. Il est convenu d'intégrer un profil de la rivière Niagara à la figure 3 du prochain rapport.

1. Les participants discutent de l'exploitation et de l'entretien de l'ouvrage de régulation du bassin de l'île Chippawa-Grass durant la période visée. À la fin d'août 2002, les écarts accumulés étaient de +0,78 mètre-mois (2,56 pieds-mois), en deçà de la limite maximale admissible de +0,91 mètre-mois (3,0 pieds-mois). L'application des tolérances a été suspendue le 13 avril et le 14 juillet à la suite d'opérations policières de récupération et de sauvetage. On a terminé en mai le remplacement d'un joint de piston défectueux de la vanne n^o 3. Au printemps 2002, on a amélioré les installations électriques des piliers n^{os} 17 et 18 et révisé les joints d'étanchéité et les cylindres de la vanne n^o 17.

1. Le calendrier des mesures des débits visant à vérifier le tarage des jauges pour la détermination des débits aux fins de gestion du niveau d'eau

s'établit comme suit : mai 2003 pour le tronçon du pont ferroviaire international; 2004 pour le tronçon du funiculaire (jauge de l'avenue Ashland) et le déversoir d'alimentation Welland; 2005 pour le tronçon des chutes américaines.

En avril, juin et septembre 2002, des mesures supplémentaires ont été prises avec un profileur de courant à effet Doppler (ADCP) dans le tronçon du funiculaire, dans le cours inférieur de la rivière Niagara. Les mesures, qui ont eu lieu pendant le fonctionnement normal des centrales électriques, serviront à évaluer la possibilité d'utiliser l'ADCP de préférence pour les mesures dans ce tronçon. Les participants comparent les résultats préliminaires avec les mesures prises à l'aide d'un courantomètre classique. En 2004, on prendra des mesures simultanées avec les deux types d'appareil. Par la suite, on déterminera si les barèmes de tarage de 1981 peuvent continuer de s'appliquer.

L'ébauche d'un rapport sur le programme de mesures dans le canal Welland mené en 2001 a été préparée. Le Comité de travail du Conseil l'examine et en discutera avec un représentant de la Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent. On examinera la possibilité d'établir un tronçon de mesure par ADCP dans le canal.

1. Huit des treize unités de la centrale électrique Robert-Moses sur la Niagara ont été mises à niveau. La mise à niveau de l'unité n° 11 a commencé en janvier 2002 et la remise en service commercial est prévue pour novembre 2002. La mise à niveau de l'unité n° 7 commencera en décembre 2002 et devrait être terminée en septembre 2003.
1. Onze des seize unités de la centrale Sir-Adam-Beck II ont été remises en état. La mise à niveau de l'unité n° 11 s'est déroulée d'octobre 2001 à

juillet 2002. On travaille depuis avril 2002 sur l'unité n° 12, qui devrait être remise en service en novembre 2002. Ensuite, on s'occupera de l'unité n° 21; les travaux devraient durer d'octobre 2002 à juin 2003.

1. Le 2 août 2001, la NYPA (New York Power Authority) a présenté à la Federal Energy Regulatory Commission (FERC) des États-Unis un avis officiel de son intention de demander un nouveau permis pour poursuivre l'exploitation des installations hydroélectriques de la Niagara. Le permis courant expirera le 31 août 2007. Le 6 mars 2002, la NYPA a présenté à la FERC une demande visant l'application d'un différent processus de délivrance de permis d'exploitation de ces installations. Le 15 juillet 2002, la FERC a émis une ordonnance, sous forme de lettre, ayant pour effet d'approuver la demande de l'entreprise. Aux termes de cette ordonnance, la NYPA devra effectuer une évaluation environnementale, dont la portée sera établie avec toutes les parties intéressées.

1. Le Conseil examine l'ébauche de son 99^e rapport d'étape semestriel destiné à la CMI. Les observations des participants seront prises en compte, la version finale du rapport sera imprimée et les secrétaires en enverront des exemplaires à la CMI.

1. Le Conseil a tenu une réunion publique en soirée le 16 septembre 2002 à Niagara Falls (New York). Les deux membres du public présents ont assisté à un exposé sur la composition, les responsabilités et les activités du Conseil et reçu de l'information sur les niveaux des Grands Lacs. La prochaine réunion publique aura lieu à l'automne 2003 au Canada, toujours dans la région des chutes Niagara.

1. Une cinquantaine d'idées formulées par des citoyens, en plus des propositions mises de l'avant à la fin des années 1990, seront examinées

par les responsables du projet d'expansion de la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority. Une version provisoire modifiée du document d'orientation prenant en compte les commentaires et les idées du public et des organismes en cause a été diffusée en août 2002. Cela conclut la première étape du processus binational intégré d'évaluation environnementale. La deuxième étape, qui consiste en un examen environnemental préalable de substitution, comporte une série d'ateliers publics de concertation. Quatre de ces ateliers auront lieu entre la mi-septembre et le début de décembre 2002.

L'objectif consiste à choisir, parmi les 59 propositions, celles qui sont le plus susceptibles d'aider à l'atteinte des buts visés; le public sera invité à participer au processus, qui prendra fin en février 2003. L'option retenue, d'ici à la fin de 2003 espère-t-on, sera soumise à l'approbation des instances compétentes au plus tard au milieu de 2004.

1. Les gouvernements fédéraux ne s'opposent pas aux plans de restauration des milieux humides de l'île Beaver, à l'extrémité sud de l'île Grand. Les travaux n'auront pas d'effet sur les débits de la rivière Niagara ni sur les niveaux du lac Érié. Le Conseil veillera à fournir à la CMI la correspondance échangée à ce sujet.

1. Les participants discutent de questions de sécurité.

1. La prochaine réunion du Conseil aura lieu à Chicago au printemps 2003. La date de la réunion sera fixée ultérieurement.

1. Toutes les questions ayant été traitées, la réunion est levée, à 11 h 40.

CONSEIL INTERNATIONAL DE CONTRÔLE DE LA RIVIÈRE NIAGARA

Ordre du jour de la réunion du mardi 17 septembre 2002
tenue à l'hôtel Burlington on the Lake Travelodge à Burlington (Ontario)

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu de la dernière réunion
3. Données les plus récentes sur le niveau du lac Érié et le débit de la rivière Niagara
4. Examen de la deuxième ébauche du rapport sur l'estacade (lac Érié-rivière Niagara) pour la saison des glaces 2001-2002
5. Sommaire sur l'exploitation et l'entretien de l'ouvrage de régulation du bassin de l'île Chippawa-Grass
6. Examen des programmes de mesure des débits dans la rivière Niagara et le canal maritime Welland
7. Travaux de mise à niveau d'unités de la centrale électrique Robert-Moses sur la Niagara
8. Travaux de remise en état des unités de la centrale Sir-Adam-Beck d'Ontario Power Generation
9. Examen de l'ébauche du 99^e rapport d'étape semestriel du Conseil
10. Réunion publique annuelle du Conseil
11. Autres affaires :
 - a) Projet d'expansion de la Buffalo and Fort Erie Public Bridge Authority
 - b) Projet de l'île Beaver
 - c) Questions de sécurité
12. Prochaine réunion du Conseil et rencontre avec la CMI

PIÈCE JOINTE